

n°214
AVRIL 2021

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque



Jean Deconinck Maire-poète de Fort-Mardyck, Collection Spécificités Dunkerquoises, J. Hondermarck, P. Oddone, M. Tomasek

www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand angle
Hommage à
Jean DECONINCK

PAGES 06 | Conseil consultatif
Atlas de la Biodiversité
Communale

PAGE 12 | Changer
la vie ensemble



12 mars... Premiers tests salivaires à l'école Roger Salengro



140 kg de denrées collectés pour les restos du coeur grâce à la générosité des habitants



Les Services Techniques préparent le printemps



Collecte au profit des restos du coeur au Centre Socioculturel



Installation de nouveaux ordinateurs au groupe scolaire Jean Jaurès



Le Maire a rencontré le commandant DESCAMPS pour évoquer les relations de la caserne avec notre territoire

Au sommaire

■ Retour sur... p. 02	■ Changer la vie ensemble p. 12
■ Edito p. 03	■ Coup de projecteur p. 13
■ Grand angle p. 04-05 Hommage à Jean Deconinck	■ Solidarité p. 14-15
■ Conseil consultatif p. 06	■ Histoire locale p. 16
■ Familles p. 07	■ Vie associative p. 17
■ Cadre de vie p. 08-09	■ Tribunes p. 18
■ Animations p. 10-11 Retour sur les animations de Carnaval	■ Infos pratiques p. 19
	■ Agenda p. 20

Chères Fort-Mardyckoises, Chers Fort-Mardyckois,

Le 8 mars dernier, avec Patrice VERGRIETE et les deux anciens Maires, Jacques DECONINCK et Roméo RAGAZZO j'ai rendu hommage à Jean DECONINCK à l'occasion des 50 ans de sa disparition. Notre témoignage se voulait simple et symbolique. Cette figure de notre territoire revêt de multiples facettes, poète et bâtisseur, visionnaire et impliqué dans la cité, et elle continue de nous inspirer encore aujourd'hui.

Plus que jamais, il me paraît essentiel de **maintenir cet élan d'inspiration et de bâtir l'avenir avec une vraie vision du bien commun**. Nous sommes aujourd'hui à un moment charnière qui doit nous inciter à repenser nos choix collectifs. Cette crise sanitaire a révélé certaines de nos fragilités mais aussi des forces nouvelles.

Je salue ici notre sens de la responsabilité et de la solidarité, je sais combien cela peut nous coûter aussi, mais nous devons ne pas relâcher nos efforts et aussi penser à l'avenir.

Aujourd'hui et très concrètement, nous avançons et nous posons les premières pierres de nos projets communaux. "Le pacte de réussite éducative" est un projet ambitieux qui va se réaliser tout au long du mandat, il sera accompagné d'une nouvelle démarche vis-à-vis des familles avec le lancement du portail : "Fort-Mardyck Familles". **Notre commune a le souci de moderniser ses outils, et son rapport à l'habitant.**

C'est une de mes priorités, et comme d'autres projets importants je souhaite maintenir le cap, et si besoin, prendre le temps nécessaire pour mettre la réussite de notre côté. La consultation de la population ne pouvant se faire dans de bonnes conditions à cause de la crise sanitaire, la concrétisation du plan de déplacement se voit ajournée au printemps 2022 mais c'est sans compter sur ce qui va changer dès cette année, comme l'amélioration de notre cadre de vie et qui se poursuivra sur tout le mandat.

Ensemble, continuons d'être solidaires et confiants.

Votre Maire,
Grégory BARTHOLOMÉUS



"C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre."
Gaston BACHELARD

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

f commune.fortmardyck

Vivre à Fort-Mardyck

Responsable de publication : G. Bartholoméus | Comité de rédaction : J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr | f /commune.fortmardyck
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

Il y a 50 ans, la commune perdait son maire-poète

Le 08 mars 1971 disparaissait à l'âge de 46 ans et à la fin de son quatrième mandat, Monsieur Jean DECONINCK, maire en titre de la commune et candidat à sa succession.

Conseiller Communautaire, Conseiller Général du Nord, **l'un des plus jeunes Maires de France**, Jean DECONINCK a marqué l'histoire de notre commune dont il conduisit la destinée de 1947 à 1971. Homme de lettres notamment sous le pseudonyme de **Jean VIGNY**, on lui doit de nombreux poèmes ainsi que la conception et la rédaction du journal "Initiatives" avec une plume élégante et raffinée, parfois acerbe s'agissant de ses combats politiques et idéologiques, fort appréciée des lecteurs.

A son crédit, il a l'abolition de la concession des matelots-pêcheurs avec son ami, le Député Albert DENVERS, ce qui a permis le développement de notre commune, le baby zoo devenu parc zoologique ainsi que **quantités de réalisations qui font de Fort-Mardyck une commune active où il fait bon vivre ensemble.** Jean DECONINCK a marqué son temps et son empreinte reste omniprésente dans notre quotidien.

↓ Le journal Initiatives dont Jean DECONINCK a été concepteur et rédacteur de 1967 à 1971



L'homme politique

Epris de justice et d'extrême modération, Jean DECONINCK était membre de la SFIO (ancien Parti Socialiste). Issu d'une famille catholique, c'est un **homme de dialogue, d'explication, de conseil et de terrain.** Il milite pour la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs alors entre les mains de l'Etat et des Préfets locaux. Il souhaite que l'on donne aux collectivités locales

"Je suis et je demeure au service de mes électeurs"

les moyens d'agir et qu'elles puissent enfin se développer sans être placées sous la tutelle de l'Etat. Homme de gauche, **sensibilisé à l'écologie et à la protection de l'environnement**, il se bat toute sa vie pour plus de justice sociale, plus de logements et l'ouverture aux autres via l'art notamment. **Visionnaire**, il écrit en avril 1967 : "Le monde va vers une uniformisation qui ne veut pas s'apercevoir des mutilations qu'elle impose à l'homme. L'individualisme, dénoncé par certains, redevient une vertu indispensable. Redisons avec Cocteau combien la poésie est un péché nécessaire à notre monde de robots".

L'homme libre

Instituteur puis enseignant ès Français, Histoire, et Latin en second degré, **l'homme a pour passion la transmission et le partage des savoirs ainsi que pour tous les formes d'expression**

culturelle : la littérature, la peinture, la sculpture et la poésie ... dont il disait qu'elles ne pouvaient être réservées aux seuls initiés. Empreint par le lyrisme et une certaine nostalgie, il préside l'association "L'Amitié par l'Art" qui, avec le Cercle Lélian, **organise des salons et des expositions** qui recueillent un grand écho dans

"La simplicité est ma règle, l'amitié mon penchant naturel"

L'homme bâtisseur

"Il est facile de critiquer, il est plus difficile de créer et de réaliser"

Elu une première fois en 1947, Jean DECONINCK a été réélu en 1953, 1959 et 1965. C'est un homme à la fois épris de culture, modeste et simple. **Sous ses quatre mandats, Fort-Mardyck s'est développée** : amélioration du cadre de vie,

travaux de voirie, mise en place de l'éclairage public, création d'un centre de protection maternelle et infantile, développement de la vie associative et culturelle, création d'une bibliothèque, d'une école de dessin, de peinture et de sculpture, Ecole de Musique, Zoo, Maison des Jeunes, l'intégration du Triangle au sein de la commune ...

Elu une première fois Conseiller Général du Nord en 1964, brillamment réélu en 1970, il est **reconnu par ses pairs** qui le nomment rapporteur général du budget en 1967 où **son travail, la clarté et la précision des exposés sont salués par tous.**

l'agglomération Dunkerquoise. Il écrit beaucoup. Parmi ses œuvres les plus marquantes, retenons en 1946, la publication de l'opuscule "L'Hosanna du Sang" dédié aux martyrs de la guerre. En 1947 sous le pseudonyme de Jean VIGNY, il est l'auteur de "Manifeste pour un nouveau romantisme". En 1948 il rend hommage à sa sœur dans un essai plein de sensibilité et de pudeur intitulé "Ma sœur est muette". En 1950 "Les Tableaux d'Argile" rencontrent un succès d'estime bien mérité ...

Travailleur acharné et proche de ses concitoyens, Jean DECONINCK sait s'évader. Initiateur du baby zoo, il aime s'y aérer et croquer, avec humour et justesse, le portrait des animaux qui s'y trouvent. Une rubrique leur est consacrée dans la revue "Initiatives" dont il est responsable et rédige les articles. 16 numéros paraîtront de 1967 à 1971.

Chaque année le budget est voté à l'unanimité malgré les divergences politiques.

De 1966 à 1970 il **préside le Syndicat Intercommunal de l'Équipement de la Région Dunkerquoise** qui gère les politiques de l'assainissement, des égouts et du ramassage des ordures ménagères.

En 1968 il devient **Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque**, la première volontaire de France, chargé de la compétence Enseignement et <membre de la commission des Finances qu'il dirige.

Le 08 mars 1971, Jean DECONINCK est terrassé par une crise cardiaque. La commune perd son maire-poète, l'un de ses plus grands serviteurs. 50 ans après nous n'oublions pas l'Homme engagé qu'il était et qui continue de nous inspirer, l'auteur qui continue de nous enrichir intellectuellement et le maire-bâtisseur qui développa la commune tout en lui gardant un côté champêtre.

Pour en savoir plus

Le livre "Jean DECONINCK, Maire-poète de Fort-Mardyck" coécrit par feu notre ami Jacques HONDERMARCK, Patrick ODDONE et Michel TOMASEK est disponible dans les bibliothèques de Dunkerque-Centre, Petite-Synthe et de Bourbourg.



Dès que les conditions sanitaires le permettront, Roméo RAGAZZO, Maire honoraire, tiendra une conférence sur la vie et l'œuvre de Jean DECONINCK.



↑ A gauche M. CAUSETTE, secrétaire de mairie, à droite Jean DECONINCK.

Retour sur le conseil du 29 mars 2021

Ce conseil s'est tenu à la salle des fêtes en raison de la pandémie de covid 19, notre territoire étant à la fois soumis aux règles du confinement et du couvre-feu.



↑ Un temps de recueillement pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de la mort de Jean DECONINCK

En préambule de la réunion Monsieur le Maire est revenu sur plusieurs sujets.

Il a évoqué le dépôt de gerbes sur la tombe de Monsieur Jean DECONINCK à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa disparition. Il était accompagné pour l'occasion de M. Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque, Monsieur Jacques DECONINCK et de Monsieur Roméo RAGAZZO, anciens maires.

Il a rappelé la difficulté de planifier des animations et de tenir les délais concernant le Plan de Déplacement eu égard au contexte actuel et au souhait de concerter tous les habitants.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

- Approbation du compte rendu du conseil consultatif du 21 janvier 2021
- Avis sur l'adhésion à la centrale d'achats locale de la Communauté Urbaine de Dunkerque.
La centrale d'achats poursuit les mêmes objectifs qu'un groupement de commandes (la mutualisation des achats) mais présente davantage de souplesse en ce sens que la collectivité peut décider de bénéficier des conditions d'achat obtenues par la centrale d'achats.
- Suppression de régie de recettes en accord avec les services du trésorier payeur de Dunkerque ce qui permettra d'unifier toutes les régies.
- Transformation de la régie "recettes restauration scolaire" en régie globale "régie de recettes multi-activités de la mairie de Fort-Mardyck".
- Autorisation au maire de signer une convention de partenariat avec la SEPM (Société d'Entraide du Personnel Municipal) de Dunkerque et participation financière.
- Autorisation au Maire d'engager la commune dans le projet d'atlas de la biodiversité communale et de solliciter une subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité (cf : parole d'élue ci-dessous).

Parole d'élue : Clémence WAELES, conseillère déléguée au Développement Durable

En quoi consiste ce projet ?

"Nous sommes soucieux de valoriser la biodiversité sur notre territoire et d'œuvrer au retour de la nature en ville. La création d'un atlas de la biodiversité est un moyen pour répondre à cet objectif. Nous réaliserons un diagnostic du territoire en matière de faune et de flore. Il nous faut sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux qu'ils soient élus, agents communaux ... tous les habitants de la commune doivent aussi se sentir concernés. Une fois créé, cet outil d'aide à la décision pour les futures politiques communales nous permettra d'agir en faveur de la biodiversité en mettant la nature au cœur de notre projet : cadre de vie, bien-être, loisirs intergénérationnels, îlot de fraîcheur... c'est la ville de demain qui est en jeu !

Le coût est peu important pour la commune. En effet, ce projet sera en grande partie financé par une subvention de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 75% maximum du montant global du projet. Nous participons de notre côté en mobilisant du personnel sur le projet."



↑ Clémence WAELES a présenté le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale.



Fort-Mardyck Familles : bientôt un nouveau portail en ligne pour les familles

A partir du mois de juin 2021, la commune de Fort-Mardyck mettra en place un espace Familles pour faciliter vos démarches et qui deviendra un véritable guichet numérique disponible 7j/7, 24h/24h.

Avec cette modernisation de ses outils, la commune souhaite faciliter vos démarches d'inscription aux activités cantine, périscolaire mais également vos inscriptions aux activités arts-plastiques et école de

musique. Ce nouveau site, développé avec la technologie "Responsive design", s'adaptera automatiquement à tous les types d'écran (ordinateur, tablette, smartphone), et c'est évidemment un gain de temps pour les usagers. Cet espace personnel vous permettra de pouvoir **modifier vos pointages cantine et périscolaire directement de votre ordinateur ou votre smartphone sans devoir faire de demande spécifique en mairie (sous réserve du respect d'un délai), de payer vos factures en ligne ou de signaler des absences aux activités.** Cet espace sera également un lieu privilégié de communication du service Enfance.

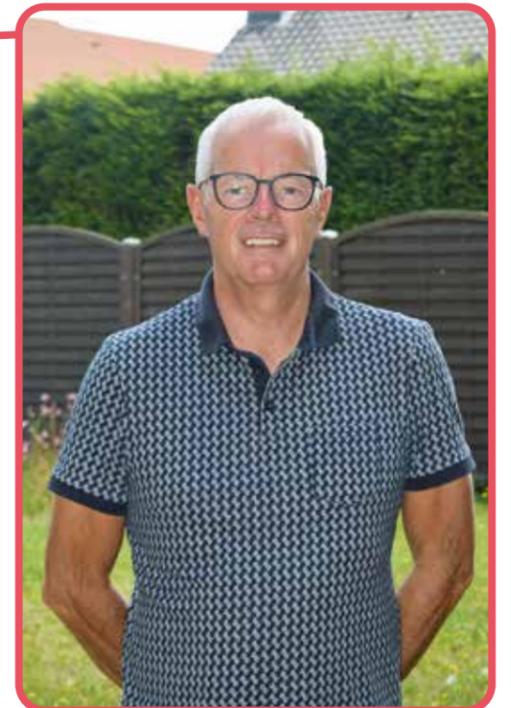
Parole d'adjoint : Stéphane LUST

Qu'est-ce qu'un portail famille ?

Le portail « Fort-Mardyck Familles » permettra aux usagers de pouvoir créer un profil qui leur permettra de s'inscrire aux différentes activités proposées par la commune. Les familles vont ainsi pouvoir réserver des pointages, payer des factures relatives aux activités, simuler des tarifs, demander le prélèvement automatique, bref **être en relation avec un service communal et cela tout en restant chez elles.** Cette nouveauté va améliorer la qualité de notre service.

La procédure pour s'inscrire à ce portail sera-t-elle complexe ?

Non, chaque famille aura la main pour se créer un compte sur cet espace internet et pourra entamer des démarches d'inscription aux activités depuis chez elle. Lors du lancement du portail, en juin 2021, une campagne de communication spécifique expliquera comment cela fonctionne, et ce qui va changer pour les usagers. **Ce projet s'inscrit dans une démarche ambitieuse de modernisation de nos outils et du rapport à l'habitant, en offrant encore plus de flexibilité.**



Un épisode hivernal d'ampleur

Dimanche 07 février 2021, la neige se met à tomber fortement sur notre territoire ... et elle tient au sol. Le Nord est en vigilance orange Grand Froid.

Les principaux axes du territoire sont salés notamment la route de Fort-Mardyck ce qui permet la circulation des bus. **Nos agents se mettent au diapason.** Ils salent les rues de la commune. Ainsi, deux jours durant, avec des températures ressenties glaciales, **nos**

agents techniques tous missionnés à cette tâche ont arpenté nos rues pour les sécuriser et les rendre plus praticables. Malgré cela, le gel omniprésent toute la semaine a atténué les effets du salage et a compliqué nos déplacements. En effet, le salage a une efficacité jusqu'à -10°. En-dessous, il ne fait plus effet. Or, la température au sol est souvent inférieure à la température ambiante... ce qui fut le cas lors de cet épisode hivernal.

Bon à savoir :

Rappelons que les riverains ont pour obligation de déneiger leur portion de trottoir et de saler ou sabler en cas de verglas. En cas de chute ou d'accident, ils en seraient



↑ Nos services en action pour la mobilité de tous.

tenus pour responsables. De la même manière ils restent responsables de la bonne tenue de leurs véhicules qu'il neige, vente, ou verglas.



Déjections canines : des mesures renforcées

Nous sommes nombreux à avoir constaté que, malgré les nombreux équipements présents sur le territoire, nos trottoirs et caniveaux sont encore trop souillés par les déjections canines. La commune a décidé de renforcer les mesures existantes.

L'arrêté de salubrité pris en 2009 prévoit, entre autres mesures de propreté, d'hygiène et d'entretien, **l'obligation pour les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux sur le domaine public** : rues, trottoirs et caniveaux. Les contrevenants s'exposaient auparavant au paiement d'une amende forfaitaire de 35€. Cet arrêté a été révisé et prévoit désormais **une amende de 135€**, conformément au décret de décembre 2020, pour toute personne qui ne respecterait pas cette règle. Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens, une campagne d'affichage concernant ces nouvelles mesures sera mise en place à Fort-Mardyck.



Concours des jardins fleuris : s'inscrire pour participer



Depuis 2012, le concours des jardins fleuris à Fort-Mardyck se faisait par le biais d'une sélection des habitations par le jury qui arpentait toutes les rues de la commune. Du fait de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de concours en

2020. Pour 2021, les règles ont changé. En effet, **il sera désormais nécessaire de s'inscrire en mairie pour participer au concours.** Un jury se réunira pour constater le fleurissement des habitations inscrites et procéder à la notation et au classement selon leur catégorie : façade ou jardin. Les critères de notation du concours ont également été modifiés afin de **mettre l'accent sur l'aspect développement durable.** Ce dernier sera apprécié par le jury en fonction de ce qu'il aura pu constater lors du passage et sur la base des **réponses à un questionnaire qui sera adressé à chaque participant.** Vous souhaitez faire partie des lauréats cette année ?

Inscrivez-vous en retirant le coupon disponible à l'accueil de la mairie et sur le www.fort-mardyck.fr entre le 1^{er} et le 15 juin 2021.

Infos travaux



↑ Renouvellement de canalisations d'eau potable dans certaines rues de la commune.

Des travaux de **renouvellement d'une canalisation d'eau potable** sont en cours depuis la fin février et jusque mi-avril dans la rue du Flot Moulin, la rue Félix Faure et la rue de la Plage. Réalisés en partenariat entre l'Eau du Dunkerquois et les sociétés SUEZ et SADE, ces travaux sont matérialisés par un panneau de chantier situé à chaque extrémité de la zone du chantier, la **circulation est interdite aux véhicules** de 8h à 17h (sauf riverains) et les poids lourds sont déviés par la rue de la plage.

Des agents à l'œuvre pour Pâques

Les agents des services techniques n'ont pas fini de nous épater. En effet, **ils avaient déjà participé à la création des décors de la mairie pour les fêtes de fin d'année** (boîte aux lettres du Père Noël) et voici qu'ils remettent leur créativité au service de tous en **réalisant les décorations qui ornent le parvis de la mairie à l'occasion de Pâques.** Julie COSYN a dessiné les silhouettes des oiseaux, lapins, canards et autres œufs surprises tandis que Christophe ANTROPE et Jean-François MESSIAEN se sont chargés de les découper. D'autres de leurs collègues ont achevé de « donner vie » à ces éléments de décor printaniers en les mettant en peinture. **Un joli travail créatif réalisé en équipe !**



↑ Les ateliers municipaux ont vu naître les décors de Pâques.

Un fleurissement estival aux couleurs du carnaval

Chaque année, la commune confie ses jardinières à un prestataire pour qu'il procède à leur fleurissement en vue de la belle saison. Parmi les thèmes proposés cette année, l'un d'eux a immédiatement emporté l'adhésion des élus : le carnaval !



"Nous trouvons que ce thème propose de très belles couleurs vives et en harmonie, donnant un côté joyeux. C'est un joli clin d'œil à notre carnaval Dunkerquois qui nous a manqué cette année" nous a confié Clémence WAELES, conseillère déléguée au développement durable qui a participé, avec Jean-François DEBRIL, au choix du thème.

Ainsi, **dès la fin du mois de mai**, géraniums, bégonias tubéreux, ipomées vertes, verveines et pétunias orneront nos rues et nos bâtiments municipaux, **donnant à notre commune des couleurs pétillantes et estivales.**

Sans tambour ni trompette, juste ton Clet'che

Du 29 janvier au 3 février, plus de 80 000 personnes ont visité le site facebook de la commune à l'occasion du concours de costumes de carnaval organisé par la Municipalité en partenariat avec les Corsaires et les Zootenards.

De nombreuses personnes se sont prises au jeu et ont liké leurs déguisements préférés. Les Fort-Mardyckois pouvaient s'inscrire dans cinq catégories : maternelle, élémentaire, adolescent, adulte et famille.

Les lauréats ont reçu de belles récompenses offertes par la Municipalité, les Corsaires et les Zootenards :

- Catégorie maternelle : un appareil photos Vtech
- Catégorie élémentaire : une console Switch
- Catégorie adolescent : une tablette
- Catégorie adultes : une Smart box « Mille et une nuits »
- Catégorie famille : un téléviseur

Les deuxièmes de chaque catégorie ont reçu un chèque cadeau d'une valeur de 50€. En raison du contexte sanitaire, les gagnants sont venus retirer individuellement leur lot en mairie.

Ils étaient ravis d'avoir pu participer à ce concours pour fêter pour un bref moment le Carnaval et ont été agréablement surpris par les récompenses !



↑ Aaron DAMIE catégorie maternelle.



↑ Migwel CRETON catégorie élémentaire.



↑ Shelby STEIN, catégorie collège/lycée .



↑ Delphine FERMYN catégorie adulte



↑ Famille VANDORME Catégorie famille.



Parole de
Christelle Wallet,
présidente des Zootenards



"Tous les ans, notre association participe au bal enfantin organisé par les Amis de l'Amirauté. Comme cette année, il n'a pu avoir lieu, nous avons souhaité gâter les Fort-Mardyckois participant au concours de photos de carnaval en offrant des lots."

Parole de
Valentin KIMPE, président des Corsaires

"Notre association a participé au concours photos pour perpétuer une tradition qui est le carnaval. Quand la mairie nous a contactés nous n'avons pas hésité longtemps. C'est toujours intéressant de travailler sur des projets avec la municipalité et cela a permis de changer les idées des gens dans cette période si triste pour tout le monde. Si tout va bien l'année prochaine, on se rattrapera !"



La ferme en ville

La Chasse aux œufs ne peut se faire comme les années précédentes, c'est pourquoi, pour marquer Pâques et l'arrivée du Printemps, la municipalité a souhaité donner un peu de couleurs printanières sur le parvis et dans le hall de la mairie.

Sur le parvis Nelson Mandela, un enclos de jolies décorations en bois (œufs, poussins, poules, lapins...), toutes réalisées par nos Services Techniques, a été installé. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir avec vos enfants ou petits-enfants faire des photos devant ce décor aux couleurs printanières. Dans le hall, les services communaux ont installé un décor champêtre pour



↑ Le hall de la mairie attend petits et grands pour de jolies photos.

apporter une touche de gaieté qui est la bienvenue en cette période si particulière. Vous pouvez venir visiter, aux horaires d'ouverture de la mairie, et ce jusque fin avril. Vous serez les bienvenus !



↑ Un joli contraste offert par cette ferme en plein coeur de ville.



↑ Les enfants posent pour une photo souvenir.

CHANGER LA VIE ENSEMBLE

Après une année 2020 qui a bouleversé nos vies, quel avenir voulons-nous pour notre territoire?

Que devrions-nous faire, tous ensemble, pour améliorer notre quotidien, pour changer la vie ?

Pour répondre à ces questions, la CUD lance une nouvelle démarche démocratie locale : **Changer la vie ensemble**. Totalement innovante, elle vous permettra de vous exprimer sur les enjeux d'avenir de notre agglomération et sur les priorités d'action pour la CUD et pour chacun(e) d'entre nous. D'inventer, ensemble, le monde de demain.

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Cette nouvelle démarche de participation citoyenne s'adresse à chacune et chacun des 200 000 habitants de notre agglomération. Après vous avoir donné la parole lors de la votation concernant la place Jean-Bart à Dunkerque, lors des Etats Généraux de l'Emploi Local, grâce au portail Vivre ensemble après et dernièrement lors de la concertation vélo, la CUD propose une nouvelle étape de concertation, encore plus active, afin d'inventer ensemble l'agglomération de demain.

INFORMEZ-VOUS

Le premier objectif est d'informer les citoyens des politiques mises en œuvre par la CUD et des enjeux du territoire. Grâce au « Magazine communautaire », au site Internet de la CUD et à la plate-forme numérique www.changer-la-vie-ensemble.com, vous disposerez d'informations fiables et pertinentes afin cerner les enjeux d'avenir du Dunkerquois.

EXPRIMEZ-VOUS

Vous pourrez ensuite exprimer vos idées, vos questions, à l'échelle de votre quartier, de votre commune, de l'agglomération. Dès le 1^{er} avril, vous pourrez répondre à un premier questionnaire (via la plateforme numérique www.changer-la-vie-ensemble.com ou distribué en version papier dans votre mairie) et donner vos premières propositions sur des thèmes aussi variés, que les déplacements, la sécurité, la consommation et le pouvoir d'achat, la santé, le sport, la culture et l'animation, l'environnement et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, la jeunesse et l'éducation, le logement, le tourisme ou encore la

solidarité. Des temps spécifiques seront organisés pour venir à votre rencontre dans votre commune et les différents sites de l'agglomération (annoncés sur Internet). De plus, un questionnaire spécial enfants sera proposé par l'équipe de la Halle aux sucres pour récolter également les propositions des enfants et des adolescents.

DIALOGUONS

Les propositions reçues seront ensuite analysées par les élus du territoire, des acteurs de la vie locale et l'institut BVA afin de lancer en juin un dialogue entre les habitants, les élus et les services communautaires et municipaux. Plusieurs ateliers citoyens seront organisés dans plusieurs sites de l'agglomération pour échanger sur les thèmes qui auront été les plus cités durant la phase d'expression.

De juillet à septembre, une phase d'inspiration citoyenne vous permettra de vous exprimer sur les propositions issues des premières contributions. Un bilan sera ensuite dressé cet automne, suivi d'une restitution publique en fin d'année, pour présenter une feuille de route autour des thèmes auxquels vous êtes les plus attachés pour changer la vie ensemble !



www.happyday.fr - Photo : CUD / Pierre Volot

À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTICIPEZ !

PLUS SIMPLE, INTERACTIVE, LA NOUVELLE PLATEFORME VOUS PERMET, **JUSQU'AU 31 MAI 2021**, DE PARTAGER EN QUELQUES CLICS, VOS AVIS ET PROPOSITIONS.

RENDEZ-VOUS SUR
www.changer-la-vie-ensemble.com



Coup de projecteur

Nos services techniques se renforcent

François QUETELARD, âgé de 22 ans a intégré les services techniques de la commune de Fort-Mardyck. Jusqu'alors en contrat à durée déterminée, **l'intéressé a donné entière satisfaction dans l'exercice des missions qui lui ont été confiées**. Agent polyvalent spécialisé en espaces verts, François QUETELARD sera entre autres **chargé de développer la biodiversité en respectant le développement durable**. Il rejoint une équipe composée de 12 personnes qui ont pour principales tâches l'aménagement urbain et floral de notre commune, l'entretien de nos bâtiments et équipements, les réparations et remises aux normes, la préparation de nos festivités et événements par le transport de matériel et l'agencement, la logistique etc. Electricité, peinture, soudure, menuiserie, maçonnerie, jardinage ... nos méritants agents se forment tout au long de leur carrière et sont joignables 24 heures sur 24 en cas de nécessité impérieuse.



↑ François QUETELARD a rejoint l'équipe technique communale.

Philippe MARSILLE a pris sa retraite

Agent des services techniques de la commune depuis novembre 1985, Philippe MARSILLE a atteint le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mars. Ses missions consistaient entre autres à la préparation d'événements et de manifestations, à participer à l'entretien des espaces verts et du fleurissement ainsi qu'au traitement hivernal de la voirie, à maintenir en bon état les espaces publics... Nous lui souhaitons une bonne continuation !



Le masque dans nos rues : porté pas jeté



Sac poubelle dédié, résistant.



A conserver 24 heures



Mettre dans un sac poubelle



En aucun cas en déchets recyclables

Depuis que la crise sanitaire a commencé dans notre pays, le port du masque s'est généralisé dans les lieux clos recevant du public et parfois aussi dans les espaces extérieurs. Que l'on choisisse de porter un masque en tissu réutilisable ou un masque en papier jetable, **il appartient à chacun d'en assurer le nettoyage ou l'élimination dans le respect des consignes sanitaires et surtout dans le respect des autres**. Ainsi, pour les porteurs de masques en papier jetable, il est recommandé de le jeter une fois rentré à son domicile, dans un sac prévu à cet effet, et de ne le jeter à la poubelle marron que 24 heures plus tard (en aucun cas dans la poubelle bleue). Il en va de même pour les mouchoirs, lingettes et gants. **En aucun cas, les masques ne doivent être jetés dans la rue**. En plus de dégrader le cadre de vie, ces masques sont potentiellement porteurs d'agents infectieux, dangereux pour la santé.

Un vrai service pour le maintien à domicile

Parce que **la perte d'autonomie ou un accident de la vie peut entraîner des difficultés pour préparer ses repas, et que bien s'alimenter devient compliqué**, le service de portage de repas est l'une des solutions qui contribue au maintien à domicile. Piloté par le CCAS de Dunkerque, **il permet de bénéficier de repas tous les jours de la semaine, de façon ponctuelle ou durable** et de conserver une alimentation équilibrée et variée. Des menus spécifiques sont proposés pour les personnes ayant un régime sans sel et/ou sans sucre.

Conditions :

Le service est ouvert aux personnes handicapées percevant l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) et aux personnes âgées en perte d'autonomie :

- pour les moins de 75 ans : service accessible sur présentation d'un justificatif de versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- pour les plus de 75 ans : service accessible sur présentation d'un certificat médical



Tarifs :

Le prix du repas varie selon les ressources de la personne, il s'élève à 7.26€ maximum (frais de transport compris)

Pour tout renseignement, merci de contacter le Centre d'Action Sociale au 03 28 59 56 40

Témoignage d'une habitante qui utilise le dispositif

Une agréable surprise !

"J'ai 81 ans, et à la suite de problèmes de santé, je me suis retrouvée dans l'incapacité de me préparer mes repas. Comme je suis diabétique, je ne pouvais pas me retourner vers la solution des plats préparés, j'ai donc choisi avec les conseils du Centre d'Action Sociale de prendre le service de portage de repas à domicile, et j'en suis ravie. Pourtant, j'étais très réticente au début, mais j'ai eu une agréable surprise, les menus sont variés et malgré mon diabète les plats sont relevés et je me régale tous les jours. Je tiens à remercier les livreurs, à force on commence vraiment à bien se connaître et ils ont toujours un petit mot gentil pour nous remonter le moral."

Je suis aidant, je peux être aidé



Il y a des chances que vous soyez un aidant, et de très fortes probabilités pour que vous en connaissiez plusieurs. **On en compte en France aujourd'hui 11 millions** qui doivent faire face à la maladie, la vieillesse ou le handicap d'un proche. **Par choix ou par obligation, ils les assistent dans tous les actes de la vie quotidienne.** Bien souvent sans y être préparés, ces aidants vont jouer le rôle d'infirmière, d'auxiliaire de vie, d'aide à la personne, d'assistante sociale. Lorsque l'on est aidant, **il est vital de se préserver et de prendre**



soin de soi, il ne faut pas surestimer ses forces, **le risque d'épuisement physique et psychologique est grand.** C'est pourquoi **il faut savoir se faire aider. C'est ce que propose le groupe de travail CoT'aidants** sur le Dunkerquois. Ses associations partenaires œuvrent au quotidien auprès des personnes âgées, en situation de



Alors, n'hésitez pas à contacter le 03 28 63 75 45 ou par messagerie à cotaidants@gmail.com et sur leur page Facebook : [cot'aidants](https://www.facebook.com/cotaidants). Le CAS reste également à votre disposition au 03 28 59 56 40 pour vous apporter conseils et écoute.

AIDANTS

1 Français / 5

11 millions de Français

69% ignorent qu'ils le sont

handicap ou atteintes de maladies comme Alzheimer ou Parkinson. Tout au long de l'année CoT'aidants vous accompagne par des formations, des groupes de parole, et des séjours de répit.

Le Centre d'Action Sociale : plus que jamais à votre écoute

Le plan grand froid est un dispositif de prévention et de solidarité piloté par le Centre d'Action Sociale pendant la période hivernale. Il permet d'apporter une écoute et un soutien aux personnes fragiles, isolées inscrites sur le registre communal. L'épisode de froid intense en février a mobilisé les agents du CAS qui ont appelé les personnes concernées afin d'apporter conseils et assistance si besoin.



Rappel : l'inscription sur le registre communal est possible toute l'année, pour tout renseignement vous rapprochez du CAS au 03 28 59 56 40.

Plan grand froid

Témoignage

On prend toujours le temps de discuter

"On n'est plus habitué au froid aujourd'hui, mais c'est l'hiver et il est normal qu'il y ait enfin du gel et de la neige. Je ne dois pas sortir de chez moi, un service d'aide intervient pour faire mes courses, mais les journées sont longues cela fait donc toujours plaisir d'avoir un coup de téléphone. On me demande toujours comment je vais et en plus des conseils, on prend toujours le temps pour discuter."

i Les articles contenus dans cette page ont été rédigés par Francis Benard.

i Les articles contenus dans ces pages ont été rédigés par les responsables associatifs concernés.

Vie locale - Informations - Témoignages - Souvenirs

“Retour sur le passé”

N° 6.2 - FORT-MARDYCK : le recensement de 1906 (2/2)

Aujourd'hui, les chiffres participent à la synthèse de l'étude détaillée du rapport présenté dans le précédent Vivre à F-M. Pour cela, j'ai eu le loisir de transférer tous les éléments des 64 pages dans un tableau Excel, ce qui facilita son exploitation.

Les familles

Répartition de la population

Masculine : 49 % (877)
Féminine : 51 % (908) dont 10% cheffes du foyer

Population relativement jeune

00 à 11 ans : 30,6%
12 à 19 ans : 17,0%
20 à 59 ans : 46,2%
60 ans et plus : 06,2%

Des familles nombreuses

Des familles nombreuses
11 occupants : 2 fois
10 occupants : 7 fois
9 occupants : 5 fois
8 occupants : 16 fois
7 occupants : 21 fois

Ces chiffres ne reprennent que les enfants encore au domicile. Ceux mariés occupent d'autres maisons.

Remarques

Nombreux sont les prénoms identiques associés ou non au nom de famille. Ceci entraîne l'utilisation d'un autre prénom comme celui usuel, voire un surnom. Souvent, le terme "COUSIN" est utilisé lors de rencontres.

En étudiant les arbres généalogiques des 4 premières familles installées sur notre territoire, je confirme qu'elles viennent du Calaisis (HAMES, MARCK) et de SPYCKER, suivies par celles venant de GUINES, MARCK, LOON, GRANDE-SYNTHÉ, etc.

En associant les éléments chiffrés des rues (voir ci-dessus) et le plan de Fort-Mardyck (voir précédent numéro) il est possible d'établir une cartographie des épiceries, cafés, artisans, mais aussi des lieux d'implantations familiales.

Conseils

Pour les intéressés, je précise le lien internet permettant de retrouver ce document recensement : <http://archivesdepartementales.lenord.fr>
Sélectionner successivement "consulter" - "recensement 1906" - "commune Fort-Mardyck" - et ouvrir document.

Les noms

BENARD	91
GODIN - GODDIN	79
EVRAARD - EVEERAERT	135
ZOONEKYND - JOONEKIN	
JONNESKINDT	127
HARS	122
CARRU	90
BLANQUART	70
DRUEL	49
BOULOGNE	40
FATOU	36
BARRAS	33
BODO	30
LEGRAND	29

Les prénoms

Marie	233
Hélène	50
Joséphine	42
Louise	23
Pierre	86
Joseph	66
Louis	53
François	43

Les Rues avec chiffres

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres détaillés par rues. (Nb d'habitations et Nb d'occupants)
Notons que depuis cette date plusieurs d'entre elles ont été renommées.

Rues	Habitations	Occupants
Pierre-Adolphe Bénard	1	2
Amiral L'Hermite	7	30
Amirauté	37	155
Amont	4	21
Aval	12	42
Cimetière	2	9
Colbert	11	47
Cul de Sac	6	29
Ecole	9	37
Est	39	154
Faskrudfiord	9	46
Félix Faure	7	38
Flot Moulin	19	79
Gérard	14	68
Geyser	5	19
Grande Rue	84	367
Jean Bart	11	46
Jean-Jacques Druel	9	33
Nationale	18	73
Neuve	4	18
Nord	4	20
Plage	14	61
Reyckjavick	5	30
République	19	81
Sadi Carnot	14	60
Sud	10	51
Traverse	5	24
Verte	16	51
Vicinal 52	24	92
TOTAL	388	1785

Un puits de Capitaines

Répartition par métiers de Pêche
80 Maîtres de Pêche - 26 Maîtres de Cabotage - 315 Marins - 228 Pêcheuses

Constat : Le savoir-faire des 106 capitaines Fort-Mardyckois est reconnu dans le monde maritime, même hors région. C'est le cas de François DRUEL souvent appelé à exercer au départ de Paimpol.

Les autres professions

Cette liste reprend les éléments renseignés dans le rapport.

Couturières - Repasseuses - ménagères	32
Journaliers - Journalières	33
Cabaretiers - Cabaretières - Epicières	19
Instituteurs - Institutrices	5
Personnels d'Etat (Douaniers, Gardes, employés)	15
Ouvriers - Ouvrières - Employés	21
Artisans (Cordonniers - Perruquiers - divers)	5

Le full contact : une histoire qui dure

Cindy STEIN, présidente : "Quand Mr TAHON nous a annoncé vouloir mettre fin à sa longue carrière de bénévole, nous étions surpris mais comprenions son besoin de combler ses nouveaux objectifs personnels. Nous ne voulions pas que le club s'arrête de fonctionner mais nous avons quelques appréhensions. Je ne voulais pas prendre la présidence de l'association si je n'avais pas d'entraîneur et vice-versa. J'ai la chance d'avoir une super équipe volontaire toujours prête à mettre les gants pour assurer l'encadrement de nos entraînements. La relève est assurée avec Yohan et Tessa, mais aussi Anthony qui ont quelques années derrière eux au sein du club. Sans oublier mes aide-entraîneurs Mickaël, Eddy, Lorenzo et Riley et le trésorier Sylvain. Merci à vous de me suivre dans cette aventure !"

Yohan LIAGRE, entraîneur, vous raconte son parcours :
"Cela fait maintenant plus de 20 ans que je suis dans le domaine sportif du combat, le Full-contact, au sein du club de

Fort-Mardyck, créé par Pierre-Laurent TAHON (Ceinture Noire 3e DAN et instructeur) en 1998. Ma carrière a débuté alors que je n'avais que 8 ans au sein de ce même club. Mes parents m'ont inscrit dans le but d'apprendre à me défendre. Les années ont défilé, j'ai pris goût au sport. Après de multiples compétitions et passages de grades et de ceintures, mon objectif d'enfant se réalisait : l'obtention de la ceinture noire. A ce niveau, on pense avoir atteint nos buts dans le monde du sport de combat amateur, mais c'est à ce moment que l'on se rend compte que ce n'est qu'un début et qu'un autre monde s'offre à nous avec de multiples voies. C'est là que je me suis remis en question. Après tant d'années passées à apprendre les valeurs du sport, à combattre, à évoluer, pourquoi ne pas transmettre ce savoir à mon tour ? J'ai donc passé mon diplôme d'entraîneur fédéral avec la FFKDA (Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) sur une période de 6 mois. Pendant et après l'obtention du diplôme, j'enseignais mon savoir au sein du club,



sous l'œil vigilant de mon entraîneur. En Mai 2020, Pierre-Laurent TAHON a souhaité céder la place à un nouveau bureau. C'est ainsi que j'ai endossé le rôle d'entraîneur, suppléé par Tessa et Anthony (également diplômés). Avec Cindy STEIN (présidente) et Sylvain LAVALLEE (trésorier), un nouveau bureau s'est ainsi formé, accueillant environ 65 adhérents. Comme disait mon entraîneur Pierre-Laurent TAHON : "c'est dans la tête !"

L'AFMACS vous informe

i CONTACT :
Secrétariat du Centre Socioculturel au
03.28.21.56.84

Les consultations infantiles

Elles auront lieu dorénavant un lundi après-midi par mois au Centre Socioculturel. Les prochaines dates de consultation sont les lundis 19 Avril et 14 Juin.

Nos inscriptions ACM d'été :

Pour les 2/11 ans : Du 17 au 21 Mai

Pour les 11/17 ans : Du 7 au 11 Juin

Informations et renseignements au centre socioculturel, 31 rue de l'Amirauté au 03 28 21 56 84.

Le Bon Pointeur Fort-Mardyckois : une association au grand cœur



↑ Un don qui facilitera les activités de l'APE Jean Jaurès

Chaque année, l'association le Bon Pointeur Fort-Mardyckois fait un don à une association pour favoriser la mise en œuvre de ses actions. En 2020, un don de plus de 600€ avait été effectué pour le Téléthon. Cette année, c'est à l'APE Jean Jaurès que le Bon Pointeur a fait un don de 400€ pour aider à la réalisation des projets en faveur des enfants fréquentant l'école Jean Jaurès. Merci à eux pour ce geste solidaire !

L'Avenir Ensemble

COVID 19 : notre territoire durement touché

Nous aimerions ne plus avoir à en parler, pourtant depuis plus d'un an il fait partie de nos vies. Ces dernières semaines de surcroît notre territoire n'a pas été épargné.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs proches.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui ont été durement frappés par la maladie et qui en souffrent encore.

Nous avons une pensée pour celle et ceux qui souffrent économiquement de la crise et moralement de l'isolement. Nous sommes à leurs côtés. Soutenons nos commerces, nos entrepreneurs, consommons des produits locaux, mangeons bien en mangeant local... c'est à la fois bon pour notre environnement, notre santé et pour notre économie.

L'arrivée au fil de l'eau de vaccins et de traitements efficaces contre la maladie nous laisse présager un retour à une vie normale prochainement. D'ici là, respectons encore et toujours les gestes barrières, évitons les attroupements. Faisons-le pour notre santé mais aussi par respect des plus fragiles et du personnel soignant.

Défi Fort-Mardyckois

Crise sanitaire : où en est-on ?

Déjà un an que le Dunkerquois a été frappé par le Covid. Quand l'épidémie est arrivée nous espérions tous que cela ne soit que passager. Personne ne se doutait de ce qui allait se passer. Personne ? Si, en 2019, les députés du Rassemblement National ont alerté le gouvernement sur la dangerosité du virus. Macron et ses copains n'ont pas voulu écouter. Résultats ? Confinement, couvre-feu, perte de nos libertés, services d'urgences saturés, personnel soignant épuisé...

Même pour la vaccination le gouvernement est complètement à la ramasse !

Un maire poète et précurseur

Nous saluons la mémoire de ce très grand maire qu'était Jean Deconinck et qui nous a quittés prématurément il y a cinquante ans. Homme de lettres, militant de gauche, porté par un idéal d'humanisme et de justice sociale, il est à l'origine de l'abrogation de la concession des matelots-pêcheurs qui a conduit au développement de notre commune. On le sait moins mais c'est aussi à lui que l'on doit le rattachement du quartier du Triangle à Fort-Mardyck (entre la route de Fort-Mardyck et le Contour du Sud).



Être ou ne pas être ? Vivre ou ne pas vivre ?

Malgré le couvre-feu et un confinement le week-end le virus continu de se propager. Notre vie est mise en parenthèse. Plus de lien social. Mise à l'arrêt de l'économie de nos associations sportives, culturelles et festives. On ne vit plus pour ne pas mourir.

Liberté, égalité, fraternité est devenu **Solo, boulot, dodo !**

Bon courage à vous ainsi qu'à vos proches. Prenez soin de vous.

Élections

départementales et régionales



Initialement prévues en mars 2021, les élections départementales et régionales ont été reportées aux dimanches 13 et 20 juin prochains. Élus pour 6 ans, les conseillers concernés voient leurs mandats prolongés jusqu'aux prochaines échéances électorales. Concernant les représentants au département, les électeurs voteront pour un binôme de candidats présentés à l'échelle du canton, pour les représentants à la région, les électeurs se

prononceront pour une liste de candidats. Dans un cas comme dans l'autre, les candidats pourront être élus au premier comme au second tour. Concernant les modalités pratiques d'organisation de ces scrutins, elles seront connues prochainement. Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz...) et de votre carte d'identité afin de vous inscrire sur les listes électorales.

Attention : la tenue du scrutin peut être affectée par les mesures sanitaires.

NOUVEAU! Pour ces élections, une nouvelle procédure est proposée aux électeurs pour établir une procuration électorale. Dans notre prochain numéro, nous vous détaillerons de façon plus précise cette procédure mais sachez que cette dernière, partiellement dématérialisée, vous permettra de gagner du temps et de l'efficacité tout en réduisant l'impact environnemental de cette démarche.

Le recensement, une formalité obligatoire

Dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, filles et garçons disposant de la nationalité Française sont concernés par le recensement. En mairie, sur présentation de la pièce d'identité et du livret de famille, une attestation vous sera transmise. Cette dernière sera demandée lors du passage d'examen tels que le baccalauréat ou le permis de conduire. Cette formalité déclenchera l'inscription pour la journée d'appel et de préparation à la défense et l'inscription sur les listes électorales de la commune. Les jeunes de plus de 16 ans et 3 mois et qui n'ont pas été recensés peuvent venir régulariser leur situation en mairie.



Carnet

Naissances

- 15.02.21** Malik AL MOUBARAKI de Youssef AL MOUBARAKI et Latifa SALAK
- 15.02.21** Hanaé PARMENT de Matthieu PARMENT et Céline CNUDE
- 16.02.21** Zack NEVEJANS de Benjamin NEVEJANS et Ophélie MATTHYS
- 19.02.21** Maëron VERLANDE de Brandon VERLANDE et Kimberley DESCAMPS
- 02.03.21** Owen TRUWANT de Christophe TRUWANT et Justine DYCKE
- 06.03.21** Sofia GAYL de Samir GAYL et Adeline TOMASI

Décès

- Pierre PUSTELNIK, 54 ans
- Denise LOOTEN née DESEIGNE, 77 ans
- Irène LANSSELLE née NEMPON, 91 ans
- Jacques HARS, 87 ans
- Gina ZOONEKYND, 62 ans
- Pierre EVRARD, 64 ans
- Yvette MALAUS née DEFIVE, 82 ans
- Georgette MALLART née BRASSEUR, 81 ans
- Denise SPIRIET née BOUVE, 76 ans

Les permanences en mairie :

Les services urbanisme, régie cantine et périscolaire sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h.

Horaires : de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

du Centre d'Action Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h au 03 28 59 56 40

Permanences de la Police municipale :

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 06 85 74 81 05

Jean DECONINCK était un Maire-Poète.

Voici quelques extraits
de son œuvre.

Décoration de Pâques à visiter

Hall de la mairie et
Parvis Nelson Mandela

→ jusque fin avril

*N'hésitez pas à venir
photographier vos enfants près
des lapins, des œufs et autres
créations.*

Commémoration de la Journée des Déportés

Monument aux Morts

→ Dimanche 25 avril à 11h

*Avec la participation des
associations patriotiques :
UNC et AMMAC*

Commémoration de la Victoire

Monument aux Morts

→ Samedi 8 mai

à 11h

*Avec la participation des
associations patriotiques :
UNC et AMMAC*

Fête des mères

Mairie Salle des Actes

→ Vendredi 28 mai

de 16h à 18h

*Permanence pour don
des bons de naissance*

Conseil Consultatif

→ lundi 7 juin à 18h

Elections départementales et régionales

1^{er} tour

→ Dimanche 13 juin

(sous réserve
de modification)

Elections départementales et régionales

2^e tour (si nécessaire)

→ Dimanche 20 juin

(sous réserve
de modification)

Le ciel de Flandre est lourd et gris
Il pleut des jours, il pleut des nuits
Il pleut de la tristesse froide
Des gouttes d'eau rudes et roides –

Il pleut des jours, il pleut des nuits
Des seaux gris de mélancolie
D'une eau terre et pâlie
Il pleut des morceaux de ciel gris –

Morceaux de nuage transis
Filets de Flandres moroses
Sur un paysage moisi
Où ne sourit pas une rose

Les Lourds Moulins
Les lourds moulins chargés d'années
Chargés d'années, chargés de grain
Tristes carcasses surannées
Les lourds moulins chargés d'années !

Broyant gloires abandonnées
Et moulant tenu leur chagrin
Les lourds moulins chargés d'années
Chargés d'années, chargés de grains.

La mer est douce comme une fille
Lorsqu'on y trempe les pieds

La mer est tendre comme une mère
Lorsqu'on écoute bruire son cœur

Mais c'est une harpie sanglante
Lorsqu'on se jette dans ses bras

**Au détour d'une visite du zoo,
Jean Deconinck écrit sur les grues,
ces grands oiseaux qu'il affectionne :**

Elles ont l'air distingué.
Compassées dans leur tenue
de cérémonie,
elles vont à pas comptés
en hochant la tête.
Dame ! il faut bien tenir son rang...
quand on est couronné !

Brocante du CLIC : appel aux bénévoles

si la manifestation peut avoir
lieu plus tard dans l'année,
et afin de l'organiser dans
les meilleures conditions
possibles, le CLIC est à la
recherche de bénévoles pour
s'occuper notamment de
la sécurité. Les personnes
intéressées peuvent se faire
connaître en mairie ou en
appelant le 03 28 59 68 00



Ce journal a été préparé et rédigé dans des conditions particulières du fait de la crise sanitaire. La réglementation évoluant quotidiennement, des règles qui s'appliquaient au moment de la rédaction peuvent avoir été déprogrammées. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles informations devenues désuètes.

Prochain journal : 1^{ère} quinzaine de juin 2021

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr
et nathalie.delery@fort-mardyck.fr au plus tard pour le 10 mai 2021